

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS ÉDUCATIFS : LE GROUPE DE TRAVAIL CO-PILOTÉ PAR LE PLAN BÂTIMENT DURABLE ET LA CAISSE DES DÉPÔTS PUBLIE SON RAPPORT

Paris, le 29 mai 2018

*Lancé en octobre 2017, le groupe de travail « Rénovation énergétique des bâtiments éducatifs » co-piloté par Hubert Briand, responsable du pôle efficacité énergétique des bâtiments à la Caisse des Dépôts, et Jérôme Gatier, directeur du Plan Bâtiment Durable, publie son rapport final. Au total, plus de 100 participants se sont impliqués dans le groupe pour proposer 22 actions de nature à lancer un vaste plan de rénovation énergétique des bâtiments éducatifs, de la maternelle à l'université.*

Le Gouvernement vient d'annoncer dans le Plan de rénovation énergétique des bâtiments la priorité donnée à la rénovation des bâtiments des collectivités, et en particulier des bâtiments éducatifs qui représentent 150 millions de m<sup>2</sup> au sein du patrimoine des collectivités, ajoutés aux 18,6 millions de m<sup>2</sup> des universités. Le rapport propose 22 pistes opérationnelles pour mettre en œuvre cette priorité et traiter ce champ spécifique du parc public.

#### Lancer un vaste « Plan Bâtiments éducatifs », mouvement coordonné des acteurs

Le groupe de travail plaide pour la mise en place d'un vaste « **Plan Bâtiments éducatifs** », c'est-à-dire le lancement d'un mouvement coordonné, à l'ensemble des échelons territoriaux, de rénovation des bâtiments éducatifs, à la fois pour l'enjeu propre à la rénovation de ce patrimoine immobilier, mais aussi par l'occasion qu'il procurerait de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par les bâtiments éducatifs.

Le rapport témoigne de nombreux retours d'expériences révélant que l'amélioration du patrimoine éducatif est l'occasion d'une importante mobilisation de la communauté humaine susceptible de contribuer à une dynamique de changement de la société en faveur de la transition énergétique. L'amélioration énergétique d'un bâtiment éducatif nécessite en effet d'embarquer les enseignants et personnels éducatifs, les parents, les élèves et étudiants dans le projet : c'est là une occasion de les sensibiliser et faire monter en compétence sur le sujet, ce qui peut également les amener à une mobilisation en faveur de la rénovation de leur habitat.

#### Entrer dans une démarche globale, clé de la réussite de l'amélioration des performances

S'agissant des différents maîtres d'ouvrage porteurs d'importants patrimoines immobiliers éducatifs, la clé de la réussite de l'amélioration des performances de ce patrimoine est l'entrée dans une **démarche globale** comprenant, notamment, la sensibilisation et la conviction des décideurs et des acteurs, la connaissance du parc et la mise en place d'une **stratégie immobilière**, l'entrée dans des démarches de progrès énergétiques et de valorisation des actifs. Cela doit accompagner la prise de décision quant au choix des modes contractuels et financiers adaptés, et la mise en place d'une organisation efficace. L'adoption d'un **raisonnement en coût global** sur les projets est également un facteur important. En définitive, la **montée en compétence** des maîtres d'ouvrage s'avère fondamentale.

Enfin, si le financement constitue un aspect non négligeable des problèmes rencontrés par les propriétaires d'immeubles éducatifs, il est loin d'être le seul, et même loin d'être le premier à régler. C'est bien le fait d'entrer dans des démarches globales traitant **tous les aspects de l'amélioration des performances du patrimoine immobilier** qui permet de s'orienter vers les financements les plus adaptés.

## Accompagner les maîtres d'ouvrage : mutualisation et mise en réseau

La **mutualisation et la mise en réseau des maîtres d'ouvrage**, à tous les niveaux et de toutes les manières possibles s'avèrent très importantes. Cela concerne l'échange sur les questionnements et leurs réponses, la mise en place de centres de ressources dédiés, d'outils d'accompagnement et d'assistance à la mobilisation des financements, jusqu'à la mise en commun des ressources et des investissements, à chaque fois que cela est possible. Les clusters et centres de ressources territoriaux de l'éco-construction sont très certainement des acteurs utiles pour favoriser cette animation.

Cette mutualisation ne doit cependant pas occulter le fait qu'il existe une grande variété de situations, et que les solutions à apporter sont de ce fait très variables : il faut rechercher une **différenciation des solutions adaptées aux maîtres d'ouvrage**, à leur contexte et aux enjeux de leur patrimoine.

### **Le rapport à télécharger :**

[http://www.planbatimentdurable.fr/IMG/pdf/180529\\_-\\_rapport\\_renovation\\_batiments\\_educatifs\\_pbd\\_cdc\\_vf.pdf](http://www.planbatimentdurable.fr/IMG/pdf/180529_-_rapport_renovation_batiments_educatifs_pbd_cdc_vf.pdf)

#### **A propos du Plan Bâtiment Durable**

Lancé en janvier 2009 par les pouvoirs publics, le Plan Bâtiment Durable, présidé par Philippe Pelletier, fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : favoriser l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et environnementale de ce secteur. Le Plan Bâtiment Durable assure la concertation permanente au sein de la filière et témoigne de la mobilisation continue des acteurs au plan national comme régional. Il est ainsi force de proposition auprès des pouvoirs publics.

**En savoir plus : [www.planbatimentdurable.fr](http://www.planbatimentdurable.fr)**

#### **À propos de la Caisse des Dépôts**

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

---

#### **Contacts presse**

##### **Plan Bâtiment Durable**

Marie GRACIA - 01 40 81 92 09 – 06 65 08 75 39

[marie.gracia@developpement-durable.gouv.fr](mailto:marie.gracia@developpement-durable.gouv.fr)

[www.planbatimentdurable.fr](http://www.planbatimentdurable.fr)

 [@PlanBatiment](https://twitter.com/PlanBatiment)

##### **Caisse des Dépôts**

Groupe Caisse des Dépôts – Service presse : 01 58 50 40 00

 [@CaissesdesDepots](https://twitter.com/CaissesdesDepots)